



Valérie FRESLON
Olivier MOCQUARD
Commissaires aux comptes

Centre d'Animation du Pays de Logne
8, rue Sainte Radegonde
44650 CORCOUE SUR LOGNE

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES**
EXERCICE 2008

Centre d'Animation du Pays de Logne

8, rue Sainte Radegonde

44650 CORCOUE SUR LOGNE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE 2008



Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée lors de l'assemblée générale du 2 juillet 2008, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels du Centre d'Animation du Pays de Logne, tels qu'ils sont joints au présent rapport (pages 3 à 17 ci-après),
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau du Conseil d'Administration du 28 avril 2009.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9, 1^o alinéa du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion portant notamment sur :

- les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes,
- les opinions retenues dans le choix des méthodes d'évaluation,
- la présentation des états financiers et de l'annexe,

n'appellent pas d'observation particulière.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations synthétiques préparées pour la présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008 à l'assemblée générale, étant précisé qu'aucun commentaire de gestion n'a été porté à notre appréciation.

Fait à Nantes,
Le 30 avril 2009
Pour la S.A.R.L. EQUIVALENCES AUDIT,

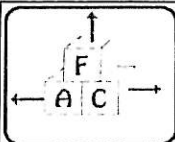


O. MOCQUARD
Commissaire aux Comptes

EQUIVALENCES AUDIT S.A.R.L.
Société de Commissariat aux Comptes inscrite

8, rue des Saumonières - B.P. 42435 - 44324 NANTES CEDEX 3

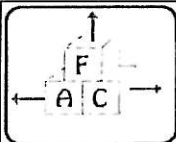




BILAN PASSIF

Euros

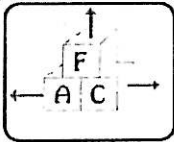
	31/12/2008	31/12/2007
	Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	211 343,59	202 948,13
Report à nouveau	- 11 718,90	- 7 794,86
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	- 26 861,12	4 471,42
Autres fonds associatifs		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	130 404,16	136 019,67
TOTAL	303 167,73	335 644,36
	(I)	
DETTES (1)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	8 434,09	11 348,53
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 013,84	15 006,91
Dettes fiscales et sociales	92 583,09	87 142,98
Autres dettes	2 884,39	3 765,86
Produits constatés d'avance (1)	24 670,33	17 347,10
TOTAL	143 585,74	134 611,38
	(V)	
TOTAL GENERAL	446 753,47	470 255,74
	(I à VI)	
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	138 216,66	126 203,94
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	5 369,08	8 407,44



COMPTE DE RESULTAT

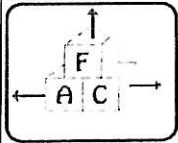
Euros

		31/12/2008	31/12/2007
		Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises		2 388,90	3 220,04
Prestations de services		211 577,82	199 812,31
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION		213 966,72	203 032,35
Subventions d'exploitation		263 512,52	220 775,59
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		155 229,83	147 786,48
Cotisations		1 843,00	2 275,00
Autres produits		76,48	127,44
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	(I)	634 628,55	573 996,86
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises		17 938,94	13 337,96
Achats de matières premières et autres approvisionnements		3 734,46	2 761,09
Autres achats et charges externes (2)		110 494,52	84 813,66
Impôts, taxes et versements assimilés		18 860,16	15 680,00
Salaires et traitements		386 550,54	353 355,21
Charges sociales		107 974,75	93 763,58
Dotations aux amortissements sur immobilisations		23 243,20	23 775,09
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		690,45	557,00
Autres charges		1 660,99	1 750,22
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)	(II)	671 148,01	589 793,81
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)	- 36 519,46	- 15 796,95
PRODUITS FINANCIERS			
Autres intérêts et produits assimilés (4)		475,43	453,17
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(V)	475,43	453,17
CHARGES FINANCIERES			
Intérêts et charges assimilées (5)		435,99	568,21
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	(VI)	435,99	568,21
2 - RESULTAT FINANCIER	(V-VI)	39,44	- 115,04
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	(I-II+III-IV+V-VI)	- 36 480,02	- 15 911,99



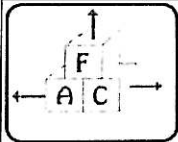
COMPTE DE RESULTAT

		Euros	
		31/12/2008	31/12/2007
		Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		3 600,76	9 974,30
Sur opérations en capital		10 295,52	10 605,34
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	(VII)	13 896,28	20 579,64
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		4 277,38	7 696,23
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	(VIII)	4 277,38	7 696,23
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(VII-VIII)	9 618,90	12 883,41
TOTAL DES PRODUITS	(I+III+V+VII)	649 000,26	595 029,67
TOTAL DES CHARGES	(II+IV+VI+VIII+IX)	675 861,38	598 058,25
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE		- 26 861,12	- 3 028,58
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs			7 500,00
6 - EXCEDENT OU DEFICIT		- 26 861,12	4 471,42
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		3 420,55	9 882,05
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier		334,77	952,00
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		3 765,67	7 696,23



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

"Par souci de simplification, les informations obligatoires
mais non applicables au dossier présent et celles jugées
non significatives ne sont pas présentées."



ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Règles et méthodes comptables

(Règlement C.R.C n° 99-01 & 99-03)

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2008 dont le total est de 446 753,47 Euros et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagent un résultat de - 26 861,12 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2008 au 31/12/2008.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Par dérogation aux principes comptables de présentation, les charges et produits sur exercices antérieurs sont présentés avec les charges et produits exceptionnels. Ils ne perturbent pas ainsi les charges et produits d'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Selon les termes du règlement du CRC du 03/11/2005, il est fait application de l'annexe simplifiée. En conséquence, les principes suivants sont appliqués :

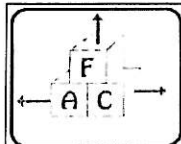
- Durées d'usage (linéaire) pour déterminer l'amortissement des immobilisations non décomposables.
- Approche de la méthode par composants et prise en compte de la valeur résiduelle dès lors qu'elles sont significatives et mesurables.

Les durées utilisées à ce jour sont les suivantes :

- Logiciels	1 à 3 ans
- Constructions sur sols d'autrui	10 ans
- Const.maison de l'eau et des paysages	10 à 25 ans
- Agencements et aménagts divers	5 à 15 ans
- Matériel et outillage	3 à 5 ans
- Matériel de cuisine	5 ans
- Matériel de chantier	3 à 4 ans
- Matériel d'animation et pédagogique	1 à 5 ans
- Matériel de transport	5 à 8 ans
- Matériel de bureau et informatique	2 à 5 ans
- Mobilier de bureau	5 ans

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subventions d'investissement

Elles sont amorties au même rythme que les immobilisations financées.

Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent à la clôture de l'exercice des ressources affectées à un projet défini par le tiers financeur et qui seront utilisées au cours des exercices ultérieurs.

Les dotations et les reprises sur engagements sont intégrées dans le résultat d'exploitation afin d'obtenir une meilleure lecture du compte de résultat.

Montant des engagements retraite

A titre d'information et conformément à l'article L123-13 du Code du Commerce, le montant des engagements en matière de retraite est évalué à la somme de 31 680 € au 31/12/08. Cette somme concerne le personnel permanent présent à la date de clôture. Le calcul est élaboré à partir de l'indemnité conventionnelle de l'animation.

Hypothèse :

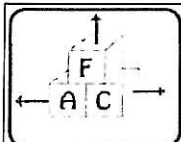
- départ probable à l'âge de 60 ou 65 ans
- méthode rétrospective prorata temporis
- départ à l'initiative du salarié (taux de charges sociales estimé à 40%)
- taux de rotation : moyen ou faible
- taux d'actualisation et de revalorisation : 2,50%
- table de mortalité TV88/90

Faits caractéristiques

- Résultat par activité au 31/12/08 :

- Centre d'Animation :	- 17 832,55 €
- Bocage Environnement :	- 9 028,57 €
Total global :	- 26 861,12 €

- Le fonds de roulement de l'association s'établit au 31/12/08 à 83 398,45 € soit 63 jours d'activité (88 jours au 31/12/2007).

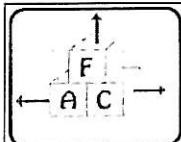


IMMOBILISATIONS

Euros

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Autres postes d'immobilisations incorporelles Total II	968,90		86,90
Immobilisations corporelles			
Constructions sur sol d'autrui	270 091,51		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	28 439,27		1 468,34
Installations générales, agencements et aménagements divers	89 399,66		3 807,26
Matériel de transport	25 922,36		3 900,00
Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 522,64		598,97
Immobilisations corporelles en cours	1 736,65		
Total III	426 112,09		9 774,57
Immobilisations financières			
Prêts et autres immobilisations financières	400,00		
Total IV	400,00		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	427 480,99		9 861,47

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			1 055,80	
Immobilisations corporelles				
Constructions sur sol d'autrui			270 091,51	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			29 907,61	
Installations générales, agencements et aménagements divers			93 206,92	
Matériel de transport			29 822,36	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		1 226,95	9 894,66	
Immobilisations corporelles en cours	1 736,65			
Total III	1 736,65	1 226,95	432 923,06	
Immobilisations financières				
Prêts et autres immobilisations financières			400,00	
Total IV			400,00	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	1 736,65	1 226,95	434 378,86	



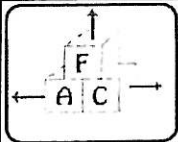
AMORTISSEMENTS

Euros

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début d'ex.	Augment. Dotations	Diminutions Sorties / Rep.	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	665,31	224,12		889,43
Total II				
Immobilisations corporelles				
Constructions sur sol d'autrui	66 663,31	12 527,92		79 191,23
Installations techniques, matériel et outillage industriels	24 353,29	2 154,35		26 507,64
Installations générales, agencements et aménagements divers	68 670,16	3 400,80		72 070,96
Matériel de transport	15 799,22	3 696,87		19 496,09
Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 034,60	1 239,14	1 226,95	8 046,79
Total III	183 520,58	23 019,08	1 226,95	205 312,71
TOTAL GENERAL (I + II + III)	184 185,89	23 243,20	1 226,95	206 202,14

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOÏ							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets amort. à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse- ment fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse- ment fiscal exceptionnel	

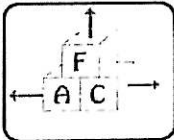
Cadre C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net début d'ex.	Augmen- -tations	Dotations ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.



PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

Euros

	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Sur comptes clients	668,00	690,45	668,00	690,45
Total III	668,00	690,45	668,00	690,45
TOTAL GENERAL (I + II + III)	668,00	690,45	668,00	690,45
<i>- d'exploitation</i>		690,45	668,00	



ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

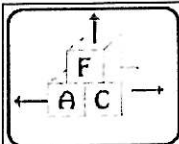
Euros

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé				
	Prêts (1) (2)	400,00	400,00	
De l'actif circulant				
	Clients douteux ou litigieux	690,45	690,45	
	Autres créances clients	42 400,04	42 400,04	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 441,76	4 441,76	
	Taxe sur la valeur ajoutée	173,11	173,11	
	Divers	109 992,58	109 992,58	
	Débiteurs divers	110,00	110,00	
	Charges constatées d'avance	6 807,99	6 807,99	
	Total	165 015,93	165 015,93	

--	--

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)				
	- à deux ans maximum à l'origine	26,65	26,65		
	- à plus de deux ans à l'origine	8 407,44	3 038,36	5 369,08	
	Fournisseurs et comptes rattachés	15 013,84	15 013,84		
	Personnel et comptes rattachés	21 757,14	21 757,14		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	56 173,53	56 173,53		
	Taxe sur la valeur ajoutée	2 925,42	2 925,42		
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	11 727,00	11 727,00		
	Autres dettes	2 884,39	2 884,39		
	Produits constatés d'avance	24 670,33	24 670,33		
	Total	143 585,74	138 216,66	5 369,08	

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 908,09
---	----------



DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	Euros	
	31/12/2008	31/12/2007
Autres créances		
438700 Org.soc.pdts à recevoir	4 441,76	5 324,16
468700 Produits à recevoir	110,00	2 650,92
Total	4 551,76	7 975,08
TOTAL GENERAL	4 551,76	7 975,08

DETAIL DES CHARGES A PAYER

	Euros	
	31/12/2008	31/12/2007
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
168840 Int.courus sur emprunt	26,65	33,00
Total	26,65	33,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
408100 Fourn.fact.non parvenues	6 972,27	6 265,10
Total	6 972,27	6 265,10
Dettes fiscales et sociales		
428200 Dettes prov.congés à pay.	20 734,56	15 671,73
438000 Msa indemnités	888,69	888,69
438200 Dettes prov.charges/cp	7 879,51	5 955,62
448600 Etat, charges à payer	363,00	334,00
Total	29 865,76	22 850,04
Autres dettes		
468600 Charges à payer		126,00
Total		126,00
TOTAL GENERAL	36 864,68	29 274,14

DETAIL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Euros	
	31/12/2008	31/12/2007
487000 Pdts const.d'avance	24 670,33	17 347,10
TOTAL GENERAL	24 670,33	17 347,10

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	Euros	
	31/12/2008	31/12/2007
486000 Charges const.d'avance	6 807,99	5 841,26
TOTAL GENERAL	6 807,99	5 841,26

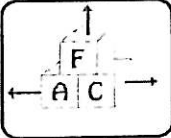
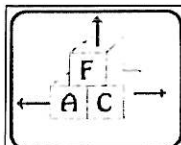


TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

Euros

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
- Patrimoine intégré	202 948,13	8 395,46		211 343,59
Report à nouveau	- 7 794,86	- 3 924,04		- 11 718,90
Résultat de l'exercice	4 471,42	- 26 861,12	4 471,42	- 26 861,12
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	136 019,67	4 680,01	10 295,52	130 404,16
Total	335 644,36	- 17 709,69	14 766,94	303 167,73

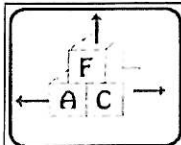


DETAIL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Euros

Répartition par nature de charges	31/12/2008 Débit	31/12/2007 Débit
861 - Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels, ...)		
Mise à disposition gratuite des locaux	non valorisée	non valorisée
Mise à disposition gratuite du jardin filtrant	non valorisée	non valorisée
Total		
864 - Personnel bénévole		
Valorisation du bénévolat	non valorisée	non valorisée
Total		

Répartition par nature de ressources	31/12/2008 Crédit	31/12/2007 Crédit
870 - Bénévolat		
Valorisation du bénévolat	non valorisée	non valorisée
Total		
871 - Prestations en nature		
Mise à disposition gratuite des locaux	non valorisée	non valorisée
Mise à disposition gratuite du jardin filtrant	non valorisée	non valorisée
Total		

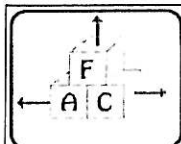


ENGAGEMENTS FINANCIERS

Euros

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Engagements donnés	Montant
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	31 680,00
Total (1)	31 680,00

**EFFECTIF MOYEN**

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-22)

	31/12/2008	31/12/2007
Directeur (emploi Tremplin)	1,00	
Permanents et administratifs	7,89	9,10
Emploi Tremplin	1,00	1,00
CA	6,87	6,82
CAE	0,64	0,98
Saisonniers et CDD	2,12	0,70
Total	19,52	18,60

Centre d'Animation du Pays de Logne

8, rue Sainte Radegonde

44650 CORCOUE SUR LOGNE

**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

EXERCICE 2008

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés.

En application de l'article R 612-7 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions prévues à l'article L 612-5 du Code de Commerce.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Convention de partenariat avec l'U.R.C.P.I.E.

Il s'agit des opérations relatives à la convention de partenariat, signée le 29 août 2008, entre l'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives à l'Environnement des Pays de la Loire (U.R.C.P.I.E.) et le C.P.I.E. Logne et Grand Lieu.

L'administrateur concerné est Monsieur Denis LEDUC, mandaté par votre association au Conseil d'Administration de l'U.R.C.P.I.E.

Prestations relatives à 2008.....

20.000 €



Rémunération de Marie-Claire CHIFFOLEAU

L'administrateur concerné est Monsieur Denis LEDUC, conjoint de Marie-Claire CHIFFOLEAU.

Dans le cadre d'un contrat de travail, en date du 16 janvier 1995, Madame Marie-Claire CHIFFOLEAU, secrétaire de l'association, a perçu, au titre de l'exercice 2008, une rémunération brute de 12.490,09 €.

Fait à Nantes,
Le 30 avril 2009

Pour la S.A.R.L. EQUIVALENCES AUDIT

O. MOCQUARD
Commissaire aux Comptes

S.A.R.L. EQUIVALENCES AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes

8, rue des Saumonières - B.P. 42435 - 44324 NANTES CEDEX 3